



District scolaire francophone
du Nord-Ouest

CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE DU NORD-OUEST

4^e réunion régulière publique
2015-2016

Procès-verbal de la 4^e réunion régulière publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone du Nord-Ouest. La réunion s'est tenue le 8 décembre à la salle de conférence de la polyvalente Thomas-Albert à Grand-Sault, NB, à compter de 19h00.

Présences :

Conseillères et conseillers :	Richard Landry, sous-district 1 Alain Martin, sous-district 2 Francine Cyr, sous-district 3 Anne-Marie Paradis, sous-district 4 Rino Perron, sous-district 5 Steeve Savoie, sous-district 6 Martine Michaud, sous-district 7 Mily Caron, élève conseillère
Directeur général et secrétaire du Conseil :	Luc Caron
Adjointe de direction :	Denise Laplante
Coordonnatrice des relations stratégiques :	Julie Poulin

Absence : Line Côté-Page, sous-district 8

1. Mot de bienvenue

Monsieur Richard Landry souhaite la bienvenue aux membres du CÉD et aux gens du public.

2. Honneurs et Mérites

Savannah Beaupré est la grande gagnante de notre concours de création d'une carte de souhaits pour les Fêtes 2015. Son dessin a été choisi parmi les centaines d'œuvres qui nous ont été soumises par des élèves du DSFNO. Elle a fait preuve de talent et d'originalité.

Le Conseil d'éducation est très heureux de se servir de son dessin pour transmettre ses vœux de Noël et du Nouvel An. Les cartes sont envoyées à de nombreux partenaires et amis du DSFNO, dont le premier ministre de la province et le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Le CÉD tient à lui rendre hommage pour sa créativité. C'est pourquoi il lui décerne un prix spécial Honneurs et Mérites. Nous lui remettons un petit souvenir, soit une reproduction de son dessin que nous avons fait encadrer de même que trois exemplaires de la carte de souhaits qu'elle a illustrée. Nous lui remettons également un chèque cadeau. Bravo encore une fois.

3. Points récurrents

3.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposition #2015-12-01 :

Monsieur Rino Perron propose l'adoption de l'ordre du jour. Mademoiselle Mily Caron appuie. ADOPTÉE.

3.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion régulière publique du 10 novembre 2015.

Proposition #2015-12-02 :

Madame Martine Michaud propose l'adoption du procès-verbal de la réunion régulière publique du 10 novembre dernier. Madame Francine Cyr appuie. ADOPTÉE.

3.2.1 Suivi au procès-verbal

Les suivis reviennent à l'ordre du jour.

3.3 Adoption du procès-verbal de la réunion à huis clos du 16 novembre 2015

Proposition #2015-12-03 :

Monsieur Rino Perron propose l'adoption du procès-verbal de la réunion à huis clos du 16 novembre dernier. Madame Anne-Marie Paradis appuie. ADOPTÉE.

3.4 Correspondance

- Copie d'une lettre adressée au Ministre Serge Rousselle de la part des présidences des CPAÉ de Kedgwick, Monsieur Éric Gagnon (Marie-Gaétane) et Madame Annic Gagnon (Écho-Jeunesse) ainsi que Monsieur Jean-Paul Savoie, maire de la Communauté rurale de Kedgwick, demandant une rencontre avec le ministre afin d'obtenir une mise à jour du dossier pour le projet de rénovations de l'école Marie-Gaétane.
- Lettre adressée au Ministre Serge Rousselle concernant la demande d'exemption de l'étude de viabilité de la polyvalente A.-J.-Savoie de Saint-Quentin.
- Lettre adressée au sous-ministre, Gérald Richard, concernant une demande de mise à jour du dossier pour le devis pédagogique de l'école Marie-Gaétane de Kedgwick.
- Copie d'une lettre adressée au Ministre Serge Rousselle de la part de Monsieur Marc Beaulieu, président d'AGB (Atelier Gérard Beaulieu Inc.), afin de démontrer le support au plan stratégique présenté par le comité permanent des écoles de Saint-Quentin dans la revendication du maintien des deux écoles dans leur communauté.
- Lettre du sous-ministre, Gérald Richard, confirmant l'adoption de la révision du budget de 9,33 M\$ pour le devis pédagogique de l'école Marie-Gaétane de Kedgwick par le Conseil de gestion du MÉDPE.
- Lettre du Ministre Serge Rousselle en réponse à notre lettre du 13 novembre dernier, nous accordant une exemption d'étude de viabilité pour la polyvalente A.-J.-Savoie de Saint-Quentin jusqu'à la fin de cette année scolaire afin que nous poursuivions de discuter ultérieurement de cette question.

3.4.1 Suivi à la correspondance

Aucun suivi.

4. FINS

4.1 Rapport de représentation du président

Le rapport de représentation du président est déposé au portail du CÉD.

4.2 Rapport de l'élève conseillère

Mademoiselle Mily Caron nous présente son rapport. Le 12 novembre dernier a eu lieu la journée de leadership au primaire. Elle nous partage que le coup de cœur des élèves a été un atelier d'improvisation avec Monsieur Marco Couturier, auteur et agent culturel et communautaire à l'école Saint-Jacques. Également, elle a rencontré le défenseur de la jeunesse et a eu de bonnes discussions. Vendredi dernier était la journée des droits de l'enfant. Des affiches ont été ou seront envoyés dans les écoles. Le directeur général de la FJFNB, Rémi Groupil, a démissionné de son poste. Une personne le remplace par intérim pour le moment. La date limite pour les inscriptions à Accro de la chanson est aujourd'hui, le mardi 8 décembre 2015.

4.3 FCÉNB

Le CA de la FCÉNB s'est réuni les 4 et 5 décembre dernier. Ils ont discuté de la mise en œuvre d'un comité de la PALC, le plan de 10 ans en éducation et de l'avenir de la FCÉNB dans le dossier de la SANB.

La cotisation annuel 2015-2016 à la FCÉNB pour le CÉD du DSFNO est de 3 383.34\$.

Proposition #2015-12-04 :

Monsieur Alain Martin propose que le CÉD paie le frais de cotisation annuelle à la FCÉNB. Madame Anne-Marie Paradis appuie. ADOPTÉE.

4.4 Forum provincial

Le forum provincial a eu lieu le 28 novembre dernier à Shédiac. Monsieur Landry nous partage les points discutés lors du Forum provincial. Il mentionne que le Ministre Rousselle a partagé que le ministère était à réviser les résultats des études de viabilité présentement et qu'une rencontre aura lieu avec les districts afin de faire un retour sur tous les aspects des études de viabilité. Il mentionne qu'il y avait une ouverture d'esprit des gens du ministère dans le dossier d'études de viabilité. Monsieur Caron mentionne qu'il y a eu un suivi sur les points suivants :

- Transport scolaire
- Petite enfance

- Vision du plan de 10 ans du ministre
- Évaluations provinciales

Le prochain Forum aura lieu en février au DSFNO.

5. Processus de gouverne

5.1 Études de viabilité des infrastructures 2015-2016

Madame Anne-Marie Paradis procède à l'explication du mandat du comité des infrastructures du CÉD.

Le CÉD a donné au comité d'infrastructures du district, le mandat d'examiner les données recueillies lors des différentes étapes de l'étude de viabilité et de lui faire une recommandation.

Elle présente le comité d'infrastructures, composé de membres du personnel du district et de membres du CÉD. Ce sont, du district : Luc Caron (directeur général) et Yvan Guérette (directeur des services administratifs). Du CÉD : Richard Landry (président), Martine Michaud (vice-présidente), Rino Perron et Steeve Savoie.

Concernant les possibles recommandations, il est important de rappeler que la Politique 409 stipule qu'une étude de viabilité peut inclure un résultat parmi trois : le statu quo; la réparation de l'école; la fermeture et le transfert des élèves ailleurs. Des scénarios de fermeture ont donc dû être préparés par le district. Dans ces scénarios, deux établissements scolaires susceptibles d'accueillir les élèves de l'école Régionale Sainte-Anne ont été identifiés, soit les écoles Grande-Rivière (ÉGR) de Saint-Léonard et Mgr-Matthieu-Mazerolle (MMM) de Rivière-Verte.

Monsieur Steeve Savoie, présente la recommandation du Comité des infrastructures du CÉD.

Les membres du comité d'infrastructures ont procédé à une analyse minutieuse des nombreuses données collectées dans le cadre de l'étude de viabilité de l'école Régionale Sainte-Anne.

Tel que mentionné par madame Anne-Marie, des scénarios de fermeture ont été préparés par le district. En fait, il y en avait trois. Le comité a rejeté d'emblée le scénario qui supposait le transfert d'une partie des élèves à l'ÉGR et l'autre partie à MMM. Il aurait alors fallu refaire les zones scolaires. Les nouvelles limites territoriales étaient difficiles à déterminer.

Donc, en qui concerne les scénarios de fermeture, nous nous sommes uniquement concentrés sur l'examen des données des deux autres options : soit le transfert de tous les élèves à l'ÉGR ou le transfert de tous les élèves à MMM.

Voici les principaux points qui sont ressortis lors de notre analyse. Ces points sont en quelque sorte les balises qui nous ont guidés vers la recommandation qui vous sera faite ce soir. Vous constaterez que nous nous sommes appliqués à faire des liens avec les huit critères indiqués dans la Politique 409.

Points liés au critère « finances » :

- *La fermeture de l'école engendrerait une diminution de dépenses en frais d'exploitation pour le district.*
 - *Advenant le transfert des élèves à l'ÉGR, des économies annuels de l'ordre de 742 000 \$ pourraient être réalisés, approximativement.*
 - *Advenant le transfert des élèves à MMM, des économies annuels de l'ordre de 657 000 \$ pourraient être réalisés, approximativement.*

Points liés au critère « santé et sécurité » :

- *L'école est en bon état malgré son âge.*
- *Des investissements de l'ordre de plus d'1 M\$ en projets d'immobilisation y ont été réalisés au cours des dix dernières années.*
- *Par contre, l'école n'est pas accessible pour les personnes à mobilité réduite.*

- Aussi, des investissements de l'ordre de 200 000 \$ pour des projets dits « essentiels » sont nécessaires.

Points liés au critère « transport scolaire » :

- Advenant la fermeture de l'école et le transfert des élèves à l'ÉGR ou à MMM :
 - o la durée des trajets d'autobus augmenterait en moyenne de 10 à 15 minutes pour les élèves de la communauté scolaire de Sainte-Anne-de-Madawaska;
 - o certains élèves du village de Sainte-Anne-de-Madawaska qui pouvaient marcher pour se rendre à l'école devraient désormais prendre l'autobus.

Point lié au critère « qualité des programmes et des services éducatifs » :

- Advenant la fermeture de l'école et le transfert des élèves à l'ÉGR ou à MMM, il n'y aurait pas d'avantages significatifs pour les enfants.

Point lié au critère « impact sur d'autres écoles » :

- Advenant la fermeture de l'école et le transfert des élèves, il devrait y avoir réorganisation de l'espace, tant à l'ÉGR et qu'à MMM. Ces deux écoles utilisent déjà l'espace disponible. Des locaux utilisés pour divers services devraient donc être reconvertis en salle de classe.

Point lié au critère « baisse des inscriptions ou faible taux des inscriptions » :

- Une stabilité de l'effectif scolaire est prévue pour les prochaines années.

Points liés au critère « impact sur la localité » :

- Les parents et les membres de la communauté tiennent à ce que leurs enfants développent un sentiment d'appartenance et d'attachement à leur localité. Or, il n'y a qu'une seule école à Sainte-Anne-de-Madawaska.
- Il s'agit d'une école primaire, francophone et en milieu rural.
- Les parents et les membres de la communauté ont des liens étroits avec l'école. Ils contribuent significativement à l'enrichissement de l'expérience éducative de ses élèves.
- Les parents et la communauté démontrent une ouverture afin de faire de l'école une véritable école communautaire.

Points liés au critère « développement économique » :

- *La fermeture de l'école risquerait d'avoir un grand impact négatif sur le développement économique de Sainte-Anne-de-Madawaska. La communauté craint notamment :*
 - *l'exode de ses jeunes familles;*
 - *de ne plus être en mesure d'attirer de nouveaux résidents et ni de nouveaux commerces;*
 - *pour la survie des entreprises locales;*
 - *la dévaluation des propriétés;*
 - *une baisse importante des revenus municipaux;*
 - *la perte de services municipaux, dont ceux qui profitent actuellement à leurs enfants, comme le dôme (patinoire couverte) et les terrains de jeux (balle-molle et soccer).*

Considérant tous ces éléments, les membres du comité d'infrastructures sont en mesure de vous faire la recommandation unanime suivante : que le statu quo soit observé à l'école Régionale Sainte-Anne.

Proposition #2015-12-05 :

Madame Anne-Marie Paradis propose que le CÉD adopte la recommandation du comité d'infrastructure du CÉD soit d'observer le statu quo à l'école Régionale Sainte-Anne. Monsieur Rino Perron appuie. ADOPTÉE.

Monsieur Richard Landry mentionne que la décision du CÉD sera envoyée au Ministre Rousselle sous peu. Il précise qu'étant donné que nous ne recommandons pas de fermeture, la décision du CÉD n'a pas à être examinée par le ministre. En d'autres mots, elle ne peut être rejetée. Il remercie les membres du CÉD, le personnel du district ainsi que Pierre LaPlante et Françoise Roy de la firme Nufocus pour tout le travail effectué dans le dossier de l'étude de viabilité de l'école Régionale Sainte-Anne. Il remercie les gens de la communauté scolaire de Sainte-Anne pour leur énorme contribution dans ce dossier. Il leur rappelle que la balle est maintenant dans leur camp et ce, pour quatre ans. Selon la Politique 409, une école ne peut faire l'objet d'une

étude de viabilité qu'une seule fois en quatre ans. Par contre, après ce laps de temps, elle peut être à nouveau soumise à cette procédure. L'école Régionale Sainte-Anne n'est donc pas à l'abri d'une nouvelle étude dans un avenir rapproché. Surtout si elle rencontre l'un des critères déclencheurs, critères qui vous sont maintenant familiers.

Lors des consultations publiques, la communauté nous a mentionné à plusieurs reprises que les liens entre l'école et la communauté sont étroits et importants. La communauté nous aussi fait part de son désir de resserrer davantage ces liens. Elle a même démontré une ouverture de faire de son école une véritable école communautaire. Un membre de la communauté a d'ailleurs proposé que leur école devienne un centre scolaire communautaire régional. Il y a certainement des pistes à explorer de ce côté. Nous l'encourageons à poursuivre sur cette voie. Nous l'encourageons à rechercher des solutions concrètes qui assureront la pérennité de votre école.

Il mentionne aussi que le CÉD et les employés du district sont prêts à travailler de concert avec la communauté dans ses éventuelles démarches visant à assurer l'avenir à long terme de l'école Régionale Sainte-Anne.

Proposition #2015-12-06 :

Madame Martine Michaud propose qu'une lettre soit envoyée au Ministre Rousselle afin de l'informer de la décision du CÉD d'adopter la recommandation du comité d'infrastructures du CÉD, soit que le statu quo soit maintenu pour l'école Régionale Sainte-Anne dans le dossier d'études de viabilité. Madame Francine Cyr appuie. ADOPTÉE.

PAJS - Exemption jusqu'à la fin de la présente année scolaire

Les intervenants de la communauté de Saint-Quentin et les parents ont été informé de la décision du Ministre Rousselle. Il faudra prévoir une rencontre avec les intervenants afin de poursuivre les discussions concernant les infrastructures scolaires de Saint-Quentin.

Ernest-Lang

La deuxième rencontre avec la communauté de Saint-François aura lieu le 15 décembre prochain. En cas d'intempéries, la rencontre aura lieu le mercredi 16 décembre.

6. Liens

6.1 Présentation – MonACCÈS

Monsieur Nelson Horth présente le système de données de MonACCÈS et plus précisément le volet « parents ».

7. Limites de la direction générale

7.1 Rapport de la direction générale

7.1.1 Cadre de réussite

Autre que l'accompagnement du personnel, l'objectif majeur du plan annuel est élaboration d'un cadre de réussite. Ceci demande d'identifier des indicateurs de performance pour notre organisation, autre que les résultats des évaluations externes. La semaine dernière, le sondage a été lancé aux élèves, personnel et parents pour connaître leur opinion sur les indicateurs à privilégier au DSFNO. Le Sondage a été bâti en quatre sections : apprentissage dans un milieu inclusif, construction identitaire, mieux-être et petite enfance. La date limite pour compléter le sondage est le 4 janvier 2016.

7.1.2 Révision stratégique des programmes

Lors du dernier discours du Trône, un discours d'austérité fut prononcé par la lieutenant-gouverneure. Dans son discours, celle-ci mentionne l'achèvement de la révision stratégique des programmes pour cet hiver. La révision stratégique des programmes vise à redéfinir la façon dont le gouvernement assure la prestation des programmes et des services aux Néo-Brunswickois.

Ce rapport présente certaines des initiatives/recommandations suggérées par les Néo-Brunswickois, que le gouvernement examine actuellement en vue de

leur mise en œuvre. L'éducation figure parmi ces recommandations, entre autre augmenter le nombre d'élèves par classe, réduire le nombre d'enseignants pour refléter la baisse dans les inscriptions dans les écoles, diminuer le nombre d'assistants en éducation et privatiser les services d'entretien. Les décisions définitives n'ont pas été prises sur les initiatives qui seront retenues. Le gouvernement ne mettra pas en œuvre tous les choix qui se trouvent dans ce rapport, mais le statu quo n'est pas une option. Les décisions seront annoncées dans le cadre du budget provincial de 2016-2017.

Il est encourageant quand même par contre avec le message du discours du Trône qui dit bien que des investissements seraient réalisés dans les priorités telles que l'éducation :

- Un plan d'éducation de 10 ans sera élaboré pour stabiliser le système scolaire du Nouveau-Brunswick.
- Une stratégie dynamique de littératie sera élaborée

Le rapport se retrouve au lien suivant : www.gnb.ca/RSP.

7.1.3 Réfugiés syriens

Un autre dossier qui fait couler de l'encre. Pas beaucoup d'informations à date sauf celles-ci :

- Deux groupes de réfugiés potentiels : financés par le privé (surtout des groupes religieux) et par l'état.
- Responsables du dossier estiment qu'on pourrait peut-être en recevoir 150 au niveau provincial.
- Les politiciens comme la Ministre Landry, font valoir l'importance d'un équilibre franco/anglo et urbain/rural. Néanmoins, les réfugiés auront toujours quelque chose à dire sur leur sort.
- Par conséquent, une prédiction des nombres dans notre région est difficile ou presque impossible à faire pour le moment.
- Les régions doivent être accrédités afin d'accueillir ces nouveaux arrivants. La ville d'Edmundston a fait la demande. Pour les deux autres régions, Grand-Sault et Saint-Quentin-Kedgwick, l'information est inconnue.

- Centre d'accueil pour nouveaux arrivants (Edmundston) est à l'étape de bâtir un plan de match.
- Défi : langue (communication), services psychologiques, intégration à l'école, etc.)

C'est tout pour le moment. On vous tient au courant au fur et à mesure que le dossier progressera.

Proposition #2015-12-05

Monsieur Alain Martin propose qu'une lettre soit envoyée à la FÉCNB à savoir pourquoi le dossier de l'arrivée des réfugiés syriens au Nouveau-Brunswick n'est pas piloté par la FCÉNB. Monsieur Steeve Savoie appuie. ADOPTÉE.

7.1.4 Joyeuses Fêtes

Joyeuses Fêtes à chacune et chacun et bon congé. Au plaisir de continuer de faire équipe avec vous dans la nouvelle année!

8. Bilan

8.1 Autoévaluation de la réunion

8.2 Sujets à l'horizon

9. Interventions du public

Monsieur Thomas Soucy, président et directeur de Sunnymel, présente un mémoire dans le cadre du dossier des études de viabilité pour l'école Ernest-Lang.

Monsieur Jonathan Desrosiers mentionne que la communauté de Saint-François sera prête le 15 décembre prochain pour accueillir le CÉD et de leur partager les commentaires, suggestions et scénarios possible pour l'école Ernest-Lang.

Monsieur Patrick Kavanaugh, président du CPAÉ de la PTA, remercie le CÉD pour le support à la PTA depuis plusieurs années. Il fait une révision de la réorganisation des écoles de Grand-Sault qui a eu lieu durant les dernières années. Il présente une mise à jour du dossier des rénovations à la PTA. Suite à des modifications au plan original des rénovations, le budget alloué a été utilisé pour voir aux imprévus; ceci entraîne un manque de fonds pour terminer les rénovations. Il demande la continuité du support du CÉD pour une autre année afin de terminer les rénovations à la PTA. Il ne veut pas que les rénovations soient terminées dans 20 ans.

10. Levée de la réunion

Confirmé à la réunion du : _____ **19 janvier 2016** _____

Luc Caron

Richard Landry

Secrétaire du Conseil d'éducation

Président du Conseil d'éducation